

PROTOCOLE D'OUVERTURE

AUDIENCE DU 8 OCTOBRE 2026
EN PRÉSENTIEL

DOSSIER R-4333-2026

DEMANDE DU DISTRIBUTEUR RELATIVE À LA FIXATION DES TARIFS CENTRES DE
DONNÉES ET POUR USAGE CRYPTOGRAPHIQUE APPLIQUÉ AUX CHÂÎNES DE BLOCS

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M. François Émond (président de la Formation),
M. Steeves Demers et M. André Larocque**

L’avocate de la Régie est **M^e Annie Gariépy**

La **demanderesse** est :

HYDRO-QUÉBEC DANS SES ACTIVITÉS DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ (HQD)
Représentée par M^e Marie-Michelle Côté et M^e Simon Turmel

Le **mis en cause** est :

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC (PGQ)
Représenté par Alexandre Ouellet

Les **intervenants** qui participent à l’audience sont :

ASSOCIATION DES REDISTRIBUTEURS D'ÉLECTRICITÉ DU QUÉBEC (AREQ)
Représentée par M^e Nicolas Dubé et M^e Paule Hamelin

ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION RESTAURATION QUÉBEC (AHQ-ARQ)
Représenté par M^e Steve Cadrin

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ ET CONSEIL
DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (AQCIÉ-CIFQ)**
Représenté par M^e Sylvain Lanoix

COALITION DES CENTRES DE DONNÉES (COALITION)
Représentée par M^e Marie-Pierre Boudreau, M^e Jean-Philippe Therriault et M^e Zoe Zitouni

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT WASWANIPI (CDW)
Représentée par M^e Dominique Neuman

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)
Représentée par M^e André Turmel et M^e Charles Turmel

GOOGLE (GOOGLE)

Représentée par M^e Adina Georgescu et M^e Camille Ingarao

KEEL INFRASTRUCTURE (KEEL)

Représentée par M^e Pierre-Olivier Charlebois

OPTION CONSOMMATEURS (OC)

Représentée par M^e Éric McDevitt David

REGROUPEMENT (REGROUPEMENT)

Représenté par M^e Sébastien Richemont et M^e Frédéric Legendre

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROÉÉ)

Représenté par M^e Franklin S. Gertler et M^e Gabrielle Champigny

REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (RNCREQ)

Représenté par M^e Jocelyn Ouellette

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Heure du début :	9 h 00
Pause santé :	9 h 05 à 9 h 30
Pause repas :	11 h 30 à 11 h 45
Pause santé :	13 h 45 à 14 h 00
Fin de la journée d'audience :	15 h 37